



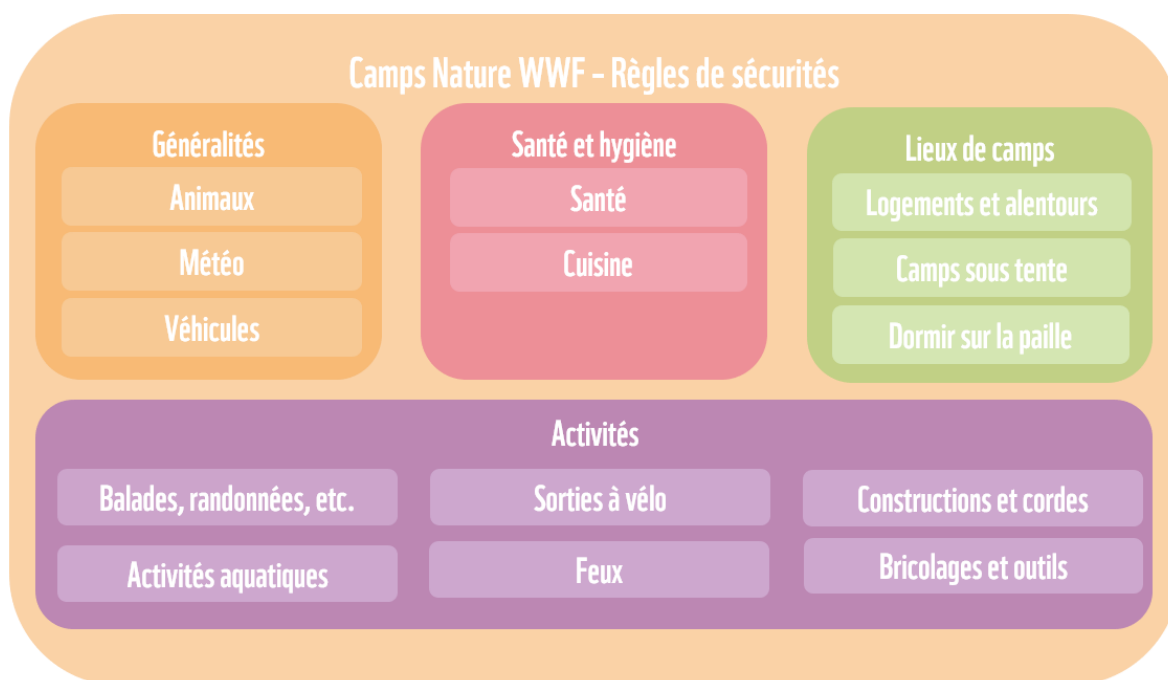
Sécurité dans les Camps Nature WWF

La sécurité des enfants et des jeunes qui nous sont confiés est une priorité absolue pour le WWF Suisse. Il est donc important que les équipes de camp prennent certaines précautions lors de la préparation et de la réalisation des activités et fassent preuve de prudence et de flexibilité durant le camp.

Les exigences de sécurité présentées dans ce document fournissent un cadre pour l'organisation d'activités potentiellement « à risque ». Elles se basent à la fois sur une longue expérience du WWF Suisse et sur les recommandations d'autres organisations telles que Jeunesse et Sport (J+S) ou la Société Suisse de Sauvetage (SSS). Elles ne sont pas exhaustives - dans tous les cas, une évaluation de la situation réelle par les moniteur·trice·es sur place est requise.

Dans un camp, des incidents peuvent survenir - le risque zéro n'existe pas. Les règles de sécurité permettent d'organiser et d'animer les activités en prenant les précautions nécessaires et de réduire ainsi les risques. Penser aux risques dès la planification d'une activité permet d'être mieux préparé à un éventuel incident.

Le graphique ci-dessous présente les différents domaines dans lesquels s'appliquent les mesures présentées dans ce document. Il sert également de table des matières.



Chaque thématique est divisée en deux parties : les règles et les recommandations. Les règles sont fixées par le WWF, les équipes doivent les connaître et les respecter. Les recommandations sont des conseils pratiques permettant de mettre en œuvre les mesures de prévention en fonction du camp.

Le WWF Suisse se tient à disposition pour aider les équipes à mettre en places ces mesures, que ce soit en fournissant des conseils ou du matériel.

GÉNÉRALITÉS

Utilisation des véhicules

Règles

- Transporter les enfants dans un véhicule privé que de façon exceptionnelle.
- Si vous devez transporter un enfant de moins de 12 ans (ou moins de 150cm), il doit être assis sur un réhausseur.
- Si vous devez louer un véhicule pour le camp, merci de prendre contact avec le WWF auparavant.

Recommandations

- Prendre un réhausseur dans le matériel de camp pour les camps avec des enfants de moins de 12 ans.

Météo

Règles

- Demander aux participant·e·s de prendre du matériel adapté aux conditions météorologiques (vêtements, protection solaire, boissons, etc.) et ce avant le camp et avant chaque activité.
- Veiller à ce que les enfants boivent suffisamment et régulièrement lorsqu'il fait chaud.
- Regarder régulièrement les prévisions météo, particulièrement les prévisions des dangers. Adapter ou annuler une activité lorsque les conditions climatiques ne permettent pas de l'organiser en toute sécurité (au plus tard [dès le niveau 3](#)).
- En cas d'orage, éviter de se trouver :
 - Sous un arbre ou un poteau
 - Sur une crête
 - Au bord de l'eau

Recommandations

- Vérifier l'équipement de tout le monde juste avant de partir en activité.
- Éviter les activités physiques aux heures les plus chaudes de la journée.
- Lors de la reconnaissance, regarder s'il y a des zones d'ombres à l'extérieur, des parasols ou des possibilités de tendre des bâches
- En cas d'orage :
 - S'abriter dans un bâtiment
 - Rester à min 2m de distance d'un mur ou d'une paroi rocheuse
 - Si vous vous trouvez à l'extérieur et que vous ne pouvez pas vous abriter, il faut s'accroupir sur un sac à dos (ou autre matériel isolant) en vous faisant aussi petit que possible. Gardez les pieds joints et bouchez-vous les oreilles. Il faut également éloigner les objets métalliques de plusieurs mètres.

Animaux

Règles

- En cas de morsure de chien ou de tout autre animal sauvage : aller tout de suite chez le médecin ou à l'hôpital pour un contrôle.
- Rappeler aux enfants de faire des contrôles des tiques tous les jours (sauf régions en dessus de 2000m).
- En cas de piqûre de tique : enlever la tique, noter la date et l'endroit de la piqûre. Informer les parents après le camp pour qu'ils puissent surveiller l'évolution.

- ❑ Respecter les règles de comportement ci-dessous lorsqu'on traverse un pâturage/alpage avec bétail et/ou des chiens de protection des troupeaux (présence signalée par un panneau):
 - Rester calme et groupé.
 - Ne pas approcher ni toucher les animaux.
 - En cas de vaches allaitantes : garder une distance suffisante et veiller à ne pas se placer entre les veaux et leur mère.
 - Ne pas faire de gestes brusques (jet de pierre, menace avec un bâton, course).
 - Toujours refermer les portails et les barrières derrière soi.
- ❑ Dans les endroits où la présence de loups ou d'ours est avérée, appliquer les mesures présentées dans le document « Grands prédateurs ».
- ❑ Comportement dans les milieux à vipères :
 - Avertir les enfants de la présence potentielle de vipères.
 - Regarder où on met les pieds et les mains (surtout aux abords des murs en pierres sèches et des tas de cailloux).
 - Faire du bruit avec les pieds quand on traverse une zone avec des herbes hautes, des broussailles...

Recommandations

- ❑ Précaution à prendre dans les régions à tiques :
 - Porter des pantalons longs, les mettre à l'intérieur des chaussettes.
 - Sprayer les habits avec un répulsif.
 - Privilégier les habits de couleurs claires.
- ❑ Consulter la carte (par exemple : [Suisse Mobile](#) ou [Suisse topo](#)) pour savoir si votre itinéraire passe par un alpage protégé par un chien de protection. Dans la mesure du possible, éviter ces endroits ou passer aussi loin du troupeau que possible. Plus d'informations sur le comportement à adopter sur [ce site](#).
- ❑ Informez-vous à l'avance de la présence éventuelle de chasseurs.

SANTÉ ET HYGIÈNE EN CAMP

Santé

Règles

- ❑ Chaque moniteur·trice a en sa possession une carte d'urgence de la part du WWF Suisse.
- ❑ Noter les numéros les plus importants dans le projet de camp (p. ex : hôpital ou médecin le plus proche) et les avoir avec lors des excursions.
- ❑ Toutes les informations sur la santé des enfants doivent être en tout temps accessibles pour les membres de l'équipe (mais pas pour les participant·e·s).
- ❑ Chaque camp dispose d'une pharmacie de secours adaptée au camp. Elle doit être emmenée lors de toutes les excursions hors du logement et doit être accessible rapidement en tout temps par les moniteurs·trices. La pharmacie doit être tenue hors de portée des enfants.
- ❑ La personne responsable de la pharmacie doit également penser à emmener les médicaments personnels des enfants si besoin (p.ex. : antihistaminique, spray en cas d'asthme, ...).
- ❑ Lors des reconnaissances (lieu de camps et randonnées), il faut penser à vérifier s'il y a du réseau. Vérifier également [la couverture réseau sur la carte](#).
- ❑ S'il n'y a pas de réseau sur le lieu du camp, il faut prévoir un autre moyen d'appeler les secours (ferme, auberge ou autre lieu à proximité) ou prévoir un téléphone satellite une radio.

Recommandations

- ❑ Elaborer un document récapitulatif contenant toutes les informations importantes (personne de contact, informations médicales importantes, etc.) et l'emporter
- ❑ Ne pas prendre toute la pharmacie, mais uniquement le matériel nécessaire dans un petit sac lors des excursions et activités éloignées du lieu de camp.

- Avant le camp, contacter un pédiatre ou un généraliste proche du lieu de camp pour annoncer votre présence et les dates du camp.
- Prendre une batterie externe ou un panneau solaire pour charger le téléphone d'urgence ou la radio.
- Télécharger les applications de la REGA ou EchoSOS afin de pouvoir appeler les secours et être géolocalisé.
- Des radios peuvent parfois être louées auprès de certaines sections du Club Alpin Suisse ou de groupes scouts.

Cuisine

Règles

- Obligation d'avoir suivi une formation pour utiliser/consommer des plantes sauvages (y.c. fruits sauvages). Même avec une formation, ne consommer que les plantes connues et pour laquelle le risque de confusion est faible.
- Les participant·e·s ne doivent manger aucune plante sauvage sans l'avoir au préalable montrée au/à la moniteur·trice formé·e.
- Interdiction de faire manger des champignons sauvages, sauf si la cueillette a été faite avec /sous la supervision d'un·e contrôleur·euse officiel·le.
- Ne jamais laisser de nourriture ou de déchets alimentaires non emballés à l'extérieur. Lors de camp sous tente : suspendre les poubelles ou les mettre dans des conteneurs fermés.
- Même avec une formation, consommer uniquement les plantes qu'on maîtrise et avec peu de risque de confusion.

Recommandations

- Faire valider la cueillette par une deuxième personne.

LIEUX DE CAMPS ET ALENTOURS

Dispositions de sécurité dans le logement et aux alentours

Règles

- Tous les membres de l'équipe savent où se trouvent les extincteurs, les issues de secours (qui doivent rester accessibles sans obstacles) et le lieu de ralliement en cas d'incendie. L'équipe informe les enfants sur ces dispositifs ainsi que sur le comportement à adopter en cas de danger.
- Avant l'arrivée des enfants, l'équipe repère les endroits potentiellement à risques (route, plan d'eau, balcon, escaliers, ...) et les outils dangereux dans le chalet (ou sur la place de camp) et aux alentours.
- Etablir un règlement adapté au lieu et aux dangers présents. Définir un périmètre de « libre accès », zone avec accès autorisé uniquement en présence d'un·e moniteur·trice, lieux interdits. Communiquer ces points aux participant·e·s.
- Les outils dangereux sont stockés hors de portée des enfants.

Camps sous tente

Règles

- Lors de camps sous tente, une solution de repli est prévue en cas de mauvaise météo (orage, pluie, froid).
- Vérifier sur [les cartes de dangers cantonales](#) ou auprès de la commune pour connaître les risques à cet endroit (notamment pour les éboulements et les glissements de terrain). Lien vers les cartes de dangers.
- Lors de camps sous tentes en forêt ou en lisière : vérifier avec le propriétaire du terrain ou le garde-forestier, quels sont les arbres moisis ou les branches cassées qui pourraient représenter un danger en cas de vents ou d'orage.

Recommandations

- Eviter les terrains trop humides ou marécageux ainsi que la proximité d'un torrent.

Dormir sur la paille

Règles

- Interdiction d'utiliser des allumettes et des briquets ou autres objets faisant des étincelles (risque de feu).
- Ne jamais dormir dans le foin frais : risque d'empoisonnement au gaz !
- Ne laisser aucun déchet dans le foin. S'il reste des petits objets ou des déchets dans la paille, le bétail pourrait les manger et se blesser ou s'empoisonner.
- Prévoir une alternative pour les enfants allergiques.

Recommandations

- Stocker les bagages en dehors de la paille.
- Si une ou plusieurs nuitées dans la paille sont au programme, le mentionner dans le descriptif du camp.

ACTIVITES DE CAMP

Généralités

- Organiser uniquement des activités adaptées à l'âge et aux capacités du groupes.
- Toutes les activités listées ci-dessous doivent être clairement indiquées dans le programme de camps.
- Organiser uniquement des activités que l'équipe se sent capable d'animer et dont elle maîtrise les techniques.
- Chaque moniteur·trice a le droit de refuser d'encadrer une activité s'il ne pense pas avoir les compétences nécessaires pour assurer la sécurité des participant·e·s.
- Les activités à risques suivantes ne peuvent être organisées qu'en compagnie d'une personne dûment formée ou d'un·e expert·e :
 - Randonnée à partir du niveau T4
 - Randonnées glaciaires
 - Alpinisme et escalade
 - Spéléologie
 - Plongée
 - Rafting, canoë, kayak, voile, bateau gonflable et autres radeaux.
- Contactez le WWF si vous souhaitez organiser une activité à risque qui n'est pas listée ci-dessus.

Balades, excursions, randonnées et grands jeux de terrain

Règles

- Se déplacer en file indienne sur le côté gauche de la chaussée.
- Toujours avoir un·e moniteur·trice en tête du groupe et un en queue. Tous les moniteur·trice·s doivent connaître l'itinéraire prévu. Ainsi, personne ne se perd.
- Chaque randonnée doit avoir fait l'objet d'une reconnaissance préalable. Définir les possibilités de raccourcir l'itinéraire, le point de non-retour, les passages-clés et les critères de d'interruption. (Ce point ne s'applique pas aux randonnées sous la conduite d'un·e professionnel·le externe qui prend la responsabilité de la randonnée).
- Ne pas se balader hors des sentiers.
- Lors de grands jeux :
 - Ne jamais organiser un jeu de nuit dans un lieu inconnu.
 - Toujours prévoir un lieu central (et une heure) où les participant·e·s peuvent revenir à tout moment durant le jeu ou à la fin.
 - Communiquer clairement les limites du terrain.

Recommandations

- Etablir une « fiche de randonnée » pour chaque randonnée.
- Éviter autant que possible de marcher le long des routes.
- Adapter la difficulté de la randonnée aux capacités des moniteur·trice·s. Sans expérience de randonnée, rester sur des itinéraires du tourisme pédestre (T1 / panneaux jaunes).
- Durant la reconnaissance, penser à repérer : les endroits dangereux, les coins pique-nique (penser à des lieux ombragés), les arrêts de bus et les abris, les lieux propices à d'éventuelles activités.
- Juste avant l'excursion, il est important de se renseigner sur l'état du chemin (les chemins fermés sont indiqués sur [Suisse topo](#) et Suisse Mobile) et les conditions météo. En montagne, le temps peut changer très rapidement !
- Pour les camps nécessitant un matériel particulier (chaussures, sac, ...), faire un check matériel au départ du camp. Si du matériel important manque, demander au responsable légal de le fournir le plus rapidement possible ou de reprendre l'enfant à la maison.
- Pour les plus jeunes, privilégier des jeux de nuits où les participant·e·s restent en groupe.

Sorties à vélo

Règles

- Tout le monde porte un casque en tout temps.
- Emporter du matériel de secours : chambre à air, rustines, clés imbus, pompe, démonte-pneus etc.
- En cas de mauvaise visibilité et la nuit, circuler obligatoirement avec des phares.
- Vérifier les vélos avant de partir : freins, vitesses, hauteur de la selle (adaptée à la taille de l'enfant), lumière.

Recommandations

- Revoir les règles de circulation avec les enfants avant de rouler sur une route.
- Prévoir uniquement des itinéraires sur des petites routes à faible circulation.
- Mettre des réflecteurs supplémentaires et/ou une bande réfléchive et/ou des gilets jaunes, afin d'être vu·e (surtout pour le/la premier·ère et le/la dernier·ère de la file).
- Tester la maîtrise du vélo de chaque enfant avant de partir.
- Faire attention aux sangles de sacs, écharpe ou toute autre chose qui pourrait se prendre dans les roues.
- Consulter les [aide-mémoires VTT de Jeunesse et Sport](#) (liste de contrôle et prévention des accidents).

Activités aquatiques

Règles

- Seules les personnes avec un brevet SSS (ou équivalent) peuvent encadrer une activité aquatique. Vérifier qu'il y ait assez de moniteur·trice·s breveté·e·s par rapport au nombre d'enfants dans l'eau ([Recommandation de la SSS](#)).
- Les moniteur·trice·s présent·e·s connaissent et appliquent les recommandations de la SSS ([Maximes de la baignade](#)).
- Lors d'orages, il faut tout de suite sortir de l'eau !
- Vérifier si les enfants savent nager et leur niveau de natation.
- Délimiter un périmètre où les enfants peuvent jouer librement et s'assurer qu'aucun enfant n'en sorte.

Recommandations

- Proposer un programme alternatif pour les enfants qui ne savent pas ou ne veulent pas nager.
- En lac ou en rivière : définir des petits groupes sous la responsabilité d'un·e surveillant·e. Les petits groupes restent ensemble dans l'eau afin de faciliter la surveillance.

Constructions et cordes

Règles

- Toute grande construction de camp (tipis, tente surélevée, tour d'observation, etc.) ne doit se faire que sous la conduite d'un·e moniteur·trice expérimenté·e dans ce domaine.
- Pour les constructions en corde telles que les ponts de corde, les tyroliennes, etc., n'utiliser que du matériel bien entretenu et adapté.
- Avant de faire un pont de corde (plus haut que la hauteur des hanches des enfants) et/ou une tyrolienne, le/la moniteur·trice responsable doit en faire la demande au WWF et pouvoir prouver une formation ou une expérience dans le domaine des cordes. Respecter les règles de sécurité présentée dans l'aide-mémoire [« technique de corde » de Jeunesse et Sport](#).

Recommandations

- Monter si possible les grandes structures de camp avant l'arrivée des enfants.
- Délimiter une zone de danger (zone mesurant 2x la longueur du plus grand objet susceptible de tomber) et éloigner les personnes non concernées par la construction et les enfants qui jouent dans cette zone.

Feux

Règles

- Respecter les interdictions de faire des feux et les règles cantonales ([aperçu des dangers et des mesures au niveau national](#)).
- N'allumer un feu que dans un lieu approprié, si possible en utilisant un foyer préexistant, délimité par des pierres.
- Prendre contact avec la commune, le garde forestier ou les pompiers pour demander s'il est possible de faire la cuisine sur le feu. Ceci vaut également pour l'utilisation de réchauds à gaz lors d'interdiction de faire du feu.
- Ne jamais allumer un feu avec de l'essence, alcool ou tout autre substance non prévue à cet effet (risque d'explosion). Des allume-feux naturels et autres moyens suffisent.
- Ne jamais laisser un feu sans surveillance et l'éteindre complètement avec de l'eau ou de la terre.

- Ne mettre dans le feu aucune matière plastique, papier aluminium, batteries, et autres matériaux de la sorte.
- Le feu doit non seulement être fait à distance des troncs d'arbres, mais aussi des branches, des racines et de tout stock de bois.
- Interdiction d'allumer des feux d'artifice.

Recommandations

- S'il n'y a pas d'eau à proximité, penser à emmener un bidon d'eau et/ou une pelle.
- Avec le feu et les torches, faire attention aux habits et au matériel qui peuvent fondre ou prendre feu facilement.

Utilisation d'outils

Règles

- Montrer la bonne utilisation des outils (scie, tournevis, marteau, poinçons, couteau suisse, etc.) aux enfants avant qu'ils ne les prennent.
- N'utiliser les haches, ainsi que les arcs et les flèches (ou autres outils pouvant causer de graves blessures) que sous la surveillance d'un·e moniteur·trice.
- Ne pas laisser d'outils traîner par terre (ni pendant, ni après l'activité).
- Utiliser les outils à bon escient uniquement (la hache pour fendre du bois, la scie pour raccourcir des branches, etc.)
- Aménager les places de travail de façons sûres (espaces entre les enfants, table ou billot stables, etc.)
- Vérifier l'état des outils avant de les utiliser (manche de hache, lame de scie, ...)

Recommandations

- Privilégier des petits groupes pour les activités nécessitant la manipulation d'outils potentiellement dangereux.